

BERNARD CAUSSANEL

EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE TOULOUSE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT JUDICIAIRE

PRÈS DE LA COUR D'APPEL D'AGEN

DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE COMMERCE DE TOULOUSE

RÉSIDENCE DE LA VERRERIE
IMMEUBLE C1

46000 CAHORS

Tel. 05 65 22 65 26 - Fax. 05 65 22 03 63

E-mail : bernard.caussanel@bcaussanel.com



LIGUE CONTRE LE CANCER

Comité du Lot

28, boulevard Gambetta

46000

CAHORS

COMITE DEPARTEMENTAL DU LOT

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 12 2009

Aux Adhérents,

Comité Départemental du Lot
28 boulevard Gambetta
46000 CAHORS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels du comité départemental du Lot tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou par d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Comité Départemental du Lot à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point exposé en page 3 paragraphe 1.1.3.2 de l'annexe comptable ainsi que sur le compte d'emploi des

ressources 2008 présenté en pro forma 2009 sur la page 24 de cette même annexe comptable. Ces deux éléments de l'annexe comptable portent sur les modifications ayant trait à la présentation du compte d'emploi des ressources (CER), modifications prévues par le règlement CRC 2008-12 applicable à titre obligatoire aux exercices comptables ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

2. JUSTIFICATION DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Votre comité a établi le compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations faisant appel à la générosité publique en se conformant au règlement n° 2008-12 du Comité de la réglementation comptable (CRC), règlement rendu obligatoire pour les exercices comptables ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié que le nouveau compte d'emploi des ressources était conforme aux dispositions du règlement n°2008-12 du Comité de la réglementation comptable et qu'une information adaptée à ce changement de règlement était donnée par l'annexe comptable.

J'ai réuni des éléments probants suffisants et appropriés sur le respect des dispositions du règlement n°2008-12.

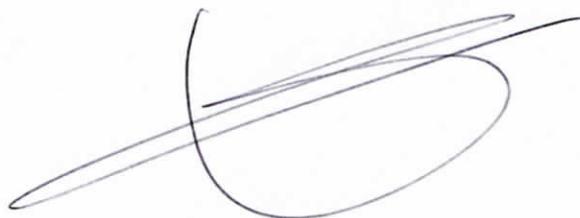
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait le 27 mars 2010 à Cahors

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' shape with a horizontal line crossing it.

BILAN ACTIF

Edité le 09/03/10

De la période 01 et pour 12 périodes

A C T I F		Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes			Ex. N-1 12 Pér.
		BRUT	AMORT. PROV.	N E T	N E T
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	Frais d'établissement, droit au bail				
	Frais de recherche et développement				
A	Concessions, brevets, licences, marques,				
C	procédés, droits et valeurs similaires				
T	Immo incorporelles en cours				
I	Autres				
F	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
I	Terrains				
M	Constructions				
M	Instal. techniques, mat. et out. ind.				
O	Autres	9 651,92	7 591,73	2 060,19	3 088,24
B	Immobilisations corporelles en cours				
I	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
I	Participations				
S	Créances rattachées à des participat.				
E	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
	T O T A L I	9 651,92	7 591,73	2 060,19	3 088,24
A	STOCKS ET EN-COURS :				
C	Matières premières et autres approv.				
T	En-cours de production:biens et serv.				
I	Produits intermédiaires et finis				
F	Marchandises	76,00		76,00	54,00
	AVANCES ET ACPTES VERSES SUR COMMANDES	151,09		151,09	201,64
C	CREANCES :				
I	Créances usagers et cptes rattachés				
R	Autres créances	4 859,70		4 859,70	1 197,30
C	Legs et donations en cours de réalisation				
L	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
A	Actions propres				
N	Autres titres	50 039,27		50 039,27	179 652,76
T	DISPONIBILITES :	118 107,85		118 107,85	36 469,92
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :	387,99		387,99	279,99
C	T O T A L II	173 621,90		173 621,90	217 855,61
O	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS.EXERC.(III)				
R	PRIMES DE REMB. DES EMPRUNTS (IV)				
M	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
P	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	183 273,82	7 591,73	175 682,09	220 943,85
G	ENGAGEMENT RECUS				
T	LEGS NETS A REALISER				
U	Acceptés par les organes statutairement compétents				
E	Autorisés par l'organisme de tutelle				
L	TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS				

BILAN PASSIF

Edité le 09/03/10

De la période 01 et pour 12 périodes

P A S S I F		Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée 12 Périodes	Exercice N-1 Durée 12 Périodes
F O N D S	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE (dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés)		
D	ECARTS DE REEVALUATION		
S	RESERVES INDISPONIBLES		
A	RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
S	RESERVES REGLEMENTEES		
S	AUTRES RESERVES	161 315,34	178 977,22
O	REPORT A NOUVEAU		
C	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)	-14 838,40	-17 661,88
I	FONDS ASSOC. AVEC DROIT DE REPRISE LEGS, DONATIONS ET AUTRES		
A	FONDS ASSOCIATIFS RESULTAT/CONTROLE DE TIERS FINANCEURS		
T	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
I	PROVISIONS REGLEMENTEES		
F S	T O T A L I	146 476,94	161 315,34
P S	PROVISIONS POUR RISQUES	4 173,00	3 552,00
R I	PROVISIONS POUR CHARGES		
O O	T O T A L II	4 173,00	3 552,00
V N	FONDS DEDIES/SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	5 005,20	1 663,91
I S	FONDS DEDIES/SUR AUTRES RESSOURCES	3 515,33	22 146,14
F F	T O T A L III	8 520,53	23 810,05
D	EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
E	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
T	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)		
T	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
E	AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
(1)	DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 254,08	8 649,46
	DETTE FISCALES ET SOCIALES	4 724,00	3 617,00
	DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
	AUTRES DETTES	1 533,54	20 000,00
C	LEGS ET DONATIONS EN COURS DE REALISATION		
O R	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (1)		
M E	T O T A L IV	16 511,62	32 266,46
P G	ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)		
T U	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	175 682,09	220 943,85
E L	ENGAGEMENTS DONNES		
	Dont à plus d'un an		
(1)	Dont à moins d'un an	16 511,62	32 266,46
(2)	Dont concours banc. courants soldes créd. de banques		

COMPTE DE RESULTAT

Edité le 09/03/10

De la période 01 et pour 12 périodes

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises	878,37	1 093,88
Production vendue (biens et services)	4 149,86	5 785,15
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	5 028,23	6 879,03
Dont à l'exportation :		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	7 995,00	9 723,00
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	119,32	11,34
Autres produits, Cotisations, Collectes	193 924,19	181 768,90
T O T A L I	207 066,74	198 382,27
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises (a)	524,18	658,12
Variation de stock	-22,00	-10,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements(a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	66 291,68	66 851,22
Impôts, taxes et versements assimilés	141,00	144,00
Salaires et traitements	25 114,86	22 740,34
Charges sociales	3 962,49	4 504,35
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	1 028,05	1 073,18
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	621,00	3 006,00
Autres charges, Bourses et Subventions	136 252,56	111 082,24
T O T A L II	233 913,82	210 049,45
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-26 847,08	-11 667,18
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

(a) Y compris droits de douane

(b) Y compris dotations aux amortissements des charges à répartir

COMPTE DE RESULTAT

Edité le 09/03/10

(SUITE)

De la période 01 et pour 12 périodes

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	308,94	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets s/ cessions de valeurs mobilières de placement	966,20	6 749,21
T O T A L V	1 275,14	6 749,21
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
T O T A L VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 275,14	6 749,21
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-25 571,94	-4 917,97
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
T O T A L VII		
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	4 555,98	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
T O T A L VIII	4 555,98	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-4 555,98	
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTES :		
Reports des ressources non utilisées des ex antérieurs	20 294,72	3 696,54
Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 005,20	16 440,45
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	228 636,60	208 828,02
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	243 475,00	226 489,90
BENEFICE OU PERTE	-14 838,40	-17 661,88
(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
TOTAL PRODUITS Bénévolat	35 362,00	TOTAL CHARGES Secours en nature
Prestations en nature	2 695,09	Mise à disp. de B et S
Dons en nature		Personnel bénévole et prest.
		38 057,09

Synthèse du compte d'emploi des ressources
Comité du Lot - Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009 - arrêté à fin Décembre 2009

EMPLOIS	Emplois de 2009 = compte de resultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2009 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2009 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE		142 255,65
1-MISSIONS SOCIALES	145 727,60	139 000,60	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	176 024,48	176 024,48
1.1 Réalisation en France	145 727,60		1.1 Dons et legs collectés	169 721,11	
Actions réalisées directement	23 502,86		Dons manuels non affectés	150 084,15	
Versements à d'autres organismes agissant en France	122 224,74		Dons manuels affectés	19 636,96	
			Legs et autres libéralités non affectés	0,00	
1.2 Réalisées à l'étranger	0,00		Legs et autres libéralités affectés	0,00	
Actions réalisées directement	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	6 303,37	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		14 535,22	2- AUTRES FONDS PRIVÉS	1 000,00	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	37 124,97		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	7 995,00	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0,00		4- AUTRES PRODUITS	23 322,40	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	54 996,23	52 293,15			
	0,00	205 828,97	I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	208 341,88	
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	237 848,80		II- REPRISES DES PROVISIONS	0,00	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	621,00		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	20 294,72	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	5 005,20		IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRÈS DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DÉDIÉS)		18 630,81
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	14 838,40	
V- TOTAL GENERAL	243 475,00		VI- TOTAL GENERAL	243 475,00	
V- Part des acquisitions des immob.brutes de l'Exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0,00			
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la 1ère application du règlement par les ressources collectées auprès du public		0,00			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		205 828,97	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.		205 828,97
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		131 081,97
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	17 922,67		Bénévolat	35 362,00	
Frais de recherche de fonds	7 066,68		Prestations en nature	2 695,09	
Frais de fonctionnement et autres charges	13 067,74		Dons en nature	0,00	

ANNEXE DES COMPTES 2009

1. Faits majeurs de l'exercice.....	3
1.1. Principes comptables et dérogation	3
1.1.1. Présentation des comptes.....	3
1.1.2. Cadre légal de référence	3
1.1.3. Changements de méthode.....	3
1.1.3.1. Changements de méthode d'évaluation	3
1.1.3.2. Changements de méthode de présentation	3
1.1.4. Dérogation comptable	4
1.2. Durée et période de l'exercice comptable.....	4
1.3. Principaux évènements de l'exercice	4
2. Informations relatives au bilan.....	5
2.1. Actif	5
2.1.1. Tableau de variations des immobilisations.....	5
2.1.2. Tableau de variations des amortissements.....	5
2.1.3. Immobilisations incorporelles	5
2.1.3.1. Méthode d'amortissement	6
2.1.4. Immobilisations corporelles	6
2.1.4.1. Crédit-bail	7
2.1.5. Immobilisations financières.....	7
2.1.6. Evaluation des stocks	7
2.1.7. Créances	7
2.1.8. Produits à recevoir (à détailler).....	7
2.1.9. Créances à recevoir (à détailler).....	7
2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets	8
2.1.11. Charges constatées d'avance (à détailler).....	9
2.2. Passif.....	10
2.2.1. Fonds associatifs	10
2.2.2. Provisions pour risques et charges	11
2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges	11
2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires.....	12
2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi.....	13
2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées.....	13
2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées.....	14
2.2.5. Etat des dettes.....	15
2.2.6. Charges à payer (à détailler).....	15
2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés :	15
2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) :.....	16
2.2.9. Autres informations significatives.....	16
3. Informations relatives au compte de résultat.....	16
3.1. Compte de résultat	16
3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation	16
3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	17
3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents.....	18
3.2. Contributions volontaires en nature.....	18
3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	18
3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	19

3.5. Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative.....	19
3.6. Tableau de suivi des legs	19
3.7. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre.....	19
3.8. Engagements hors bilan	19
3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires	19
3.8.2. Crédit-bail.....	19
3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009	20
4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	21
4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	21
4.1.1. Définition des missions sociales.....	21
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public.....	21
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public	22
4.1.4. Règle d'affectation des coûts directs et indirects	22
4.1.5. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	22
4.1.6. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.	23
4.1.7. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	23
4.1.8. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public	23
4.2. Compte d'emploi des ressources 2008 (CER) en pro forma 2009 pour favoriser le comparatif avec 2009.....	23

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principes comptables et dérogation

1.1.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.1.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du compte d'emploi des ressources (CER) pour lequel ont été adoptées les dispositions prévues par l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 du CRC (Comité de la Réglementation Comptable), applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1.3. Changements de méthode

1.1.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.1.3.2. Changements de méthode de présentation

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 du CRC qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009 (voir compte d'emploi des ressources pro forma figurant en page 24 de l'annexe).

Les **cotisations** antérieurement imputées dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits ».

Les **produits financiers** antérieurement imputés dans le CER dans la rubrique « autres produits » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ».

1.1.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 1er avril 2010 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 31 mars 2010.

1.2. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

1.3. Principaux évènements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- le montant des subventions versées à la Recherche est de 102.033,54 €
- le résultat de l'exercice 2009 fait apparaître une insuffisance de ressources de 14.838,40 €. Ce résultat est volontaire et destiné à diminuer l'importance des réserves, le but de l'association n'étant pas de thésauriser mais de remplir pleinement nos 3 missions essentielles.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	11434,35		1782,43	9651,92
Immobilisations financières				0
TOTAL	11434,35	0	1782,43	9651,92

2.1.2. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée d'utilisation des immobilisations concernées.

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	8346,11	1028,05	1782,43	7591,73
				0
TOTAL	8346,11	1028,05	1782,43	7591,73

2.1.3. Immobilisations incorporelles

Sans objet.

2.1.3.1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Logiciel	Linéaire	3
Terrain	-	-
Bâtiment structure	}	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité		25
Bâtiment façade & ravalement		15
Bâtiment chauffage		15
Bâtiment plomberie & électricité		25
Bâtiment menuiseries extérieures		25
Bâtiment ascenseur		20
Bâtiment peinture & revêtement des sols		15
Aménagement & agencements des bureaux		10
Aménagement des bureaux chauffage		15
Aménagement des bureaux plomberie	}	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures		25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol		15
Matériel de Bureau		3
Matériel de Transport		4
Conteneurs		3
Matériel Informatique		3
Mobilier de Bureau		5

2.1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Ordinateur HP Brio acquis en 2001.

2.1.4.1. *Crédit-bail*

Néant.

2.1.5. Immobilisations financières

Néant.

2.1.6. Evaluation des stocks

Par prudence, la documentation n'est pas appréhendée dans les stocks comptables.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut €	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	4859,7	4859,7	
Charges constatées d'avance	387,99	387,99	
TOTAL	5247,69	5247,69	0

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.8. Produits à recevoir

- Abondement Centre Leclerc 1000,00 €
- Dons à recevoir du Siège 690,15 €
- Remboursement frais SNCF formation par le Siège 62,00 €

2.1.9. Créances à recevoir

- Avoirs à recevoir du Siège, prospections 3094,99 €
- Avoir à recevoir Toshiba maintenance copieur 12,56 €

2.1.10. Valeurs mobilières de placements et livrets

Nature des Placements	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2009 (1)	Valeur boursière au 31/12/2009 (2)	Provisions pour dépréciation (3)	Plus value latente si (2)>(1) (4)=(2)-(1)	(+) Values réalisées
Compte : 5030 ACTIONS • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)					
Compte : 5060 OBLIGATIONS • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations					
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A					
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES • Fonds Commun de Trésorerie (produits monétaires)	50 039,27	50 039,27			966,2
Autres : (A détailler)					
TOTAL	50 039,27	50 039,27			966,2

CN°517	Montants au 31 décembre
LIVRET A	75 308,94
LIVRET B	
TOTAL	75308,94

2.1.11. Charges constatées d'avance

- Assurance locaux 132,00 €
- Loyers photocopieur 148,99 €
- Maintenance photocopieur 92,00 €
- Abonnement F Télécom 15,00 €

2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros)
EXERCICE 2009

<i>N° plan comptable et intitulé</i>	A <i>Montant au 31/12/2008</i>	B <i>Diminution</i>	C <i>Augmentation</i>	D <i>Montant au 31/12/2009 (4)</i>	<u>Observations</u>
Fonds propres					
10220000 - Fonds de dotation (1)				0	
10650000 - Fonds de réserve générale	170 298,81	17 661,88	8678,41	161315,34	
10680000 - Fonds de réserve information & prévention				0	
10682000 - Fonds de réserve E.D.T				0	
10688100 - Fonds de réserve recherche	8678,41	8678,41		0	
10688300 - Fonds de réserve actions pour les malades				0	
10688400 - Fonds de réserve autres missions sociales				0	
11000000 - Report à nouveau créditeur (3)				0	
11900000 - Report à nouveau débiteur (3)				0	
12000000 - Résultat De l'exercice excédent 2008 (2)					
12900000 - Résultat d'exercice déficit 2008 (2)	-17661,88		17661,88		Affectation du résultat : A- B+C=D
Autres Fonds associatifs					
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				0	
Total	196639,1	26340,29	26340,29	161315,34	

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la ligue,

10% des revenus nets des biens de l'association sont virés aux fonds statutaires

(2) Résultats de l'exercice 2008 à affecter

F) APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2008

Après avoir entendu le rapport financier du Trésorier et le rapport général du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes 2008 tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au conseil d'administration pour sa gestion sur l'année 2008.

Cette résolution a été approuvée à l'unanimité.

F) AFFECTATION DU RESULTAT 2008

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit déjà cité de 17.661,88 €.

Nous vous proposons d'affecter ce déficit comme suit :

	DEBIT	CREDIT
Compte 129 0000 déficit exercice comptable 2008		17.661,88 €
Compte 106 5000 fonds de réserve générale	17.661,88 €	

Conformément aux recommandations du Siège, il y a lieu de régulariser le compte de réserve pour actions spécifiques (recherche), comme suit :

Compte 106 8810 fonds de réserve pour la recherche (AG 2007)	8678,41 €	
Compte 106 5000 fonds de réserve générale		8678,41 €

Ces deux résolutions sont approuvées à l'unanimité.

Il est constaté que l'ensemble des fonds de réserve (générale, recherche, aide aux malades) dont dispose le comité après affectation du résultat, est en conformité avec les recommandations du Siège.

En effet nous avons 161.315,34 € en **fonds de réserve générale**, valeur bien comprise entre une année de fonctionnement (soit 54.961 €) et une année de ressources courantes (soit 205.131 €).

G) APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Monsieur Caussanel donne lecture de son rapport spécial portant sur les conventions réglementées conclues entre l'association et les administrateurs. Le rapport spécial indique les conventions suivantes :

- subvention à l'ADECA-46 (deux administrateurs de la Ligue sont également administrateurs de la structure de dépistage organisé) ;
- abandon des frais des administrateurs au profit de l'association ;
- frais de déplacement remboursés aux administrateurs.

L'assemblée générale approuve les conventions spéciales conclues entre l'association et les administrateurs.

Le Président remercie Monsieur Caussanel.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C		D	E
	Provisions Au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions
			Reprises de l'exercice			
Rubriques			Provisions utilisées	Provisions devenues sans objet BILAN		
	CN° : -151100 -151600 -151800	CN° 681500	CN° 781500	CN°110000	CN° : -151100 -151600 -151800	- Nature de l'obligation provisionnée - Estimation financière (hypothèse ayant conduit l'estimation) - Échéance attendue
Provisions réglementées						
1.						
Provisions pour risques						
2.						
3.						
4.						
Provisions pour charges	3552	621	0	0	4173	Indemnité de départ à la retraite
5.						
6.						
7.						
8.						
TOTAL	3552	621	0	0	4173	

(E) Informations sur les passifs éventuels

Informations sur les passifs ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraites	Provisionné	Non provisionné	Total (1)
Indemnité de départ à la retraite	4173		4173
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

Dont engagements contractés au profit des dirigeants (néant).

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul est fait par salarié, on ne tient compte ici ni de l'actualisation de l'engagement, ni de l'accroissement des salaires, les deux sont supposés se compenser. L'âge de départ à la retraite retenu est de 63 ans. Le départ volontaire à la retraite est supposé à l'initiative du salarié.

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

<i>Situations</i>	<i>Montant initial</i>		<i>Fonds a engager au début de l'exercice (19)</i>	<i>Utilisation en cours d'exercice (7894)</i>	<i>Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)</i>	<i>Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)</i>
	<i>Année</i>	<i>Montant</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Ressources</i>						
Subvention INCa	2007	2400	654,46	654,46		0
Subvention GRSP Midi-Pyrénées	2008	2100	1009,45	1009,45		0
Subvention INCa	2009	5727			5005,2	5005,2
TOTAL		10227	1663,91	1663,91	5005,2	5005,2

(1) A regrouper le cas échéants

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant initial	Affectation initiale	Fonds a dégager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources		(1)	A	B	C	D
Dons manuels						
Don Club Boucle d'Olt	6450	esthétothérapie Cahors	4807,97	1512,39		3295,58
Don Club Boucle d'Olt	5160	soutien psy Cahors	1907,17	1687,42		219,75
Don Marie-Agnès R.	4620	recherche	4620	4620		0
Don Marie-Agnès R.	3080	aide aux malades	3080	3080		0
Don Extrapédestres Quercynois	7731	recherche cancer sein	7731	7731		0
<i>sous-total</i>		0	22146,14	18630,81	0	3515,33
Legs et donations						0
NEANT						
<i>sous-total</i>		0	0	0	0	0
TOTAL		0	22146,14	18630,81	0	3515,33

(1) Affectation exemple : recherche

2.2.5. Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles (2)				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans au maximum à l'origine à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10254,08	10254,08		
Dettes fiscales et sociales	4724	4724		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1533,54	1533,54		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	16511,62	16511,62	0	0

(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice
Emprunts remboursés au cours de l'exercice

2.2.6. Charges à payer :

- Subvention recherche cancer de l'ado au Siège 1533,54 €

2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés :

- Comptes fournisseurs :
 - revue Vivre n° 344 au Siège 45 €
 - loyer photocopieur 121,99 €
- Comptes factures non parvenues :
 - coûts annexe marketing et opérations marketing de fin d'année avec le Siège 6176,47 €
 - commissariat aux comptes 3504 €
 - cabinet comptable payes 351,62 €
 - télécommunications 55 €

2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales

- *Organismes sociaux*
 URSSAF 1155 €
 ASSEDIC 430 €
 Caisse de retraite 602 €
 Caisse de prévoyance 236 €

- *Taxes dues sur les rémunérations*
 Taxe sur les salaires 0 €
 Formation professionnelle 141 €

- *Dettes concernant les congés payés*
 Dettes congés à payer 1878 €
 Provisions charges sociales s/dettes congés à payer 282 €

2.2.9. Autres informations significatives

Néant.

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Critères utilisés :

<i>Tableau de répartition des produits d'exploitation</i>	<i>Montant</i>
<i>Ressources propres (ventes, prestations de services.....)</i>	<i>5028,23</i>
<i>Subventions</i>	<i>7995,00</i>
<i>Cotisations</i>	<i>23 192,00</i>
<i>Dons</i>	<i>169 721,11</i>

3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	A	B	C	D
	Nombre de personnes (évaluation par poste)	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en termes monétaires (2)
ADMINISTRATEURS ELUS Ne seront pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne seront pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes....	24			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	12	258	15,70%	3413
BENEVOLES DE TERRAIN (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales)				
- Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc....	14	798	48,50%	10557
- Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions...	5	171	10,40%	2262
- Organisation de manifestations	29	501	30%	6628
- Communication, démarches auprès des médias	2	196	11,90%	2593
- Ventes au profit du CD				
- Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
- Quête sur la voie publique ou à domicile				
- Démarches auprès des notaires, des entreprises...	6	67	4,10%	886
- Autres (réceptions, aide conférence, divers bureau...)	22	682	41,50%	9023
AUTRES				0
TOTAUX	114	2673	1,625	35362

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=13.23 € (équivalent temps plein x13.23 €)

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	A Nombre de personnes	B nombre d'heures DADS	C Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	3	1953	1,07
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0
(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures			

3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Personnel bénévole	SMIC X 1,5	35362
Frais abandonnés des bénévoles	barème fiscal - frais réels	2695,09
	TOTAL	38057,09

L'ensemble des contributions volontaire en nature est comptabilisé en compte de classe 8. L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

La location gratuite pendant 2 jours d'une salle de l'Espace Congrès Clément Marot de Cahors pour une formation, l'affichage de 6 panneaux de communication type « panneau sucette » à Cahors pendant la semaine nationale, la fourniture de produits d'esthétique par les laboratoires Avène n'ont pas été comptabilisés faute de documents écrits justifiant de ces dons en nature.

3.4. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Tout salarié à temps complet du Comité Départemental disposant d'une ancienneté d'au moins un an bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation (DIF) d'une durée de vingt heures. Le salarié en CDI à temps complet acquiert donc 20 heures de DIF, qu'il peut cumuler jusqu'à 120 heures.

Nombre de salariés : 2

Nombre d'heures DIF acquises au 31 décembre 2009 : 102 h 91/100

Nombre d'heures DIF non effectuées au 31 décembre 2009 : 102 h 91/100

3.5. Legs et donations acceptés par l'association avant autorisation administrative

Néant.

3.6. Tableau de suivi des legs

Néant.

3.7. Tableau de suivi des dons en nature restant à vendre

Néant.

3.8. Engagements hors bilan

3.8.1. Emprunt auprès des organismes bancaires

Néant.

3.8.2. Crédit-bail

Néant.

3.8.3. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à

2899 membres.

Signature du président du Comité Départemental :



NB : Seuls les chiffres certifiés sont pris en compte pour les votes de l'assemblée générale 2010 et pour les classements des Comités.

La cotisation adhérent s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001. Le poste comptable doit correspondre à un multiple de 8 €

4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits donnent lieu à une imputation analytique.

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

Néant.

4.1.4. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique.

Définition des coûts directs et indirects

Les produits et charges directs sont inscrits selon leurs affectations suivant le plan comptable général et font l'objet dans un second temps d'une imputation analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont ventilées sur plusieurs rubriques analytiques en fonction d'une règle d'affectation préétablie adossée à la destination qui est donnée à ces charges.

Les frais de personnel lié au fonctionnement de la structure sont répartis en fonction du temps de travail effectivement passé au sein de chaque section analytique.

Cette clé de répartition est décidée par le Conseil d'Administration au cours du premier semestre de chaque année.

Les frais de personnel sont répartis sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des malades	6071,95
- Actions d'information de prévention et de dépistage	1605,83
- Actions de formation	/
- Actions de recherche	/
- Communication	1605,83
- Frais d'appel aux dons et legs	4282,16
- Frais de fonctionnement	15 511,58
	<hr/>
total	29 077,35

(dont 2057,37 € représentant les frais de personnel des esthéticiennes).

N.B. : la méthode d'affectation du salaire du personnel de structure (secrétaire comptable) a été arrêtée au C.A du 6 mai 2009 de la manière suivante :: répartition du salaire de la secrétaire en fonction du temps de travail effectué dans les missions correspondante ; ellet garde un caractère permanent.

	année 2009	année 2008
- aide aux malades	15 %	14 %
- information prévention	6 %	6 %
- communication	6 %	6 %
- traitement des dons	16 %	17 %
- fonctionnement	57 %	57 %

4.1.7. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Sans objet en 2009.

4.1.8. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

Chacune des ressources identifiées est ensuite déduite du montant des emplois auquel elle se rapporte suivant sa comptabilisation (analytique).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, seront imputés en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

4.1.9. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

La méthode retenue est celle de « historique indisponible ». Elle correspond à la reconstitution des ressources à partir d'un pourcentage moyen sur les trois derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées corrigé des versements exceptionnels.

Ce pourcentage moyen est appliqué au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminué de l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au bilan à l'ouverture du premier exercice d'application.

Ce montant s'élève à 142 255,65 € et a été validé par le CA du 14 décembre 2009.

4.1.10. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par le tiers financeurs. Cette variation s'élève à 18 630,81 €, dont 0 € d'engagement, et 18 630,81 € de reprises d'engagement sur ressources affectées (cf tableau 2.2.4.2).

4.2. Compte d'emploi des ressources 2008 (CER) en pro forma 2009 pour favoriser le comparatif avec 2009

L'impact des changements dans la présentation du CER entre les années 2008 et 2009 est présenté dans les tableaux suivants.

Tableau des Ressources

	Ressources 2009	Ressources 2008 alignées en présentation sur le nouveau règlement du CRC
Ressources coll. Au près du public	176 024 €	171 405 €
Autres fonds privés	1 000 €	1 000 €
Subv. Et autres concours publics	7 995 €	9 723 €
Autres produits	23 322 €	23 003 €
Total des ressources	208 342 €	205 131 €
report ressources ex. antérieurs	20 295 €	3 696 €
Insuffisance de ressources	14 838 €	17 662 €
Total général	243 475 €	226 489 €

Tableau des Emplois

	Emplois 2009	Emplois 2008 alignés en présentation sur le nouveau règlement du CRC
Missions sociales	145 728 €	116 475 €
Frais de recherche de fonds	37 125 €	39 626 €
Frais de fonctionnement	54 996 €	50 943 €
Total des emplois	237 848 €	207 044 €
Dotations aux provisions	621 €	3 006 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 005 €	16 440 €
Total général	243 475 €	226 489 €